

ADM ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2022

Montréal, le 1er novembre 2022 – ADM Aéroports de Montréal a annoncé aujourd’hui ses résultats d’exploitation consolidés pour la période se terminant le 30 septembre 2022. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic de passagers de YUL, l’aéroport international Montréal-Trudeau.

Faits saillants

- Le nombre de passagers à YUL s’est établi à 5,4 millions au troisième trimestre de 2022 en hausse de 173,0 % par rapport à l’année 2021, soit 89,4 % du trafic de la période correspondante de 2019. La croissance aura été maintenue tout au long du trimestre atteignant 90,9 % du niveau de trafic 2019 en septembre. Soulignons la reprise marquée des secteurs transfrontalier et international, affichant respectivement 92,5 % et 93,1 % du niveau de trafic de 2019 au troisième trimestre. Pour les neuf premiers mois de 2022, le trafic de passagers s’est établi à 11,6 millions, en hausse de 302,6 % versus 2021.
- Le BAIIA (l’excédent des produits par rapport aux charges avant charges financières, impôts, amortissement et dépréciation et quote-part des résultats d’une coentreprise, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus d’informations) s’est chiffré à 108,1 millions \$ pour le trimestre en revue soit une hausse de 76,8 millions \$ par rapport au BAIIA de 31,3 millions \$ pour la même période de 2021. Pour la période cumulée terminée le 30 septembre 2022, le BAIIA était de 225,0 millions \$, soit une augmentation de 205,2 millions \$ par rapport au BAIIA de 19,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2021.
- Les investissements en capital ont été de 31,3 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2022, comparativement à 13,9 millions \$ pour la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 17,4 millions \$ ou 126,1 %. Les investissements en capital pour la période se terminant le 30 septembre 2022, quant à eux, se sont chiffrés à 103,7 millions \$ (44,2 millions \$ en 2021), soit une augmentation de 59,5 millions \$ ou 134,8 %. Pour les neuf mois de 2022, les subventions provenant du Programme des infrastructures essentielles des aéroports (PIEA) ont totalisé 41,3 millions \$.

Citation

« Les neuf premiers mois de l’année affichent des résultats en pleine croissance et de plus en plus près des indicateurs de 2019, grâce à une très forte reprise des activités aériennes au cours de l’été. Avec un trafic de 5,4 millions de passagers lors du dernier trimestre, YUL Aéroport international Montréal-Trudeau a pleinement repris son rôle de plaque tournante majeure du trafic aérien international. Notre organisation est d’autant plus fière d’avoir obtenu le renouvellement de sa certification 4 étoiles du « World Airport Star Rating » de Skytrax, qui l’élève au rang des grands aéroports du monde. Notre industrie a traversé de nombreux défis au courant des derniers mois et je tiens à nouveau à remercier les employés de la communauté aéroportuaire pour les efforts déployés lors de cette période difficile, mais également depuis le début de l’année. » a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d’ADM.

Résultats financiers

Les produits consolidés se sont élevés à 199,7 millions \$ pour le troisième trimestre de 2022, en hausse de 115,3 millions \$ ou 136,7 % par rapport à la période correspondante de 2021. Pour les neuf premiers mois de 2022, les produits se sont chiffrés à 460,6 millions \$, soit une croissance de 292,9 millions \$ ou 174,7 % comparativement à la période correspondante de 2021. Ces résultats positifs résultent de la reprise importante du trafic de passagers qui s'est amorcée à la fin du premier trimestre de 2022 et qui s'est poursuivie tout au long de la saison estivale.

Les charges d'exploitation pour le trimestre en revue ont atteint 56,6 millions \$, une augmentation de 20,1 millions \$ ou de 55,0 % par rapport au même trimestre de 2021. Pour la période terminée le 30 septembre 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 47,1 millions \$ ou 44,7 %, passant de 105,4 millions \$ à 152,5 millions \$. Cette variation des charges d'exploitation est principalement liée à la hausse des frais opérationnels pour les services aux passagers en raison de la reprise soutenue des activités depuis le printemps 2022 et à la diminution des subventions salariales. En effet, ADM a rencontré les critères d'admissibilité du Programme de relance du tourisme et de l'accueil jusqu'en mars 2022 alors qu'elle s'est prévaluée du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada pour toute l'année 2021.

Les transferts aux gouvernements (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités [PERI] et le loyer à Transports Canada) ont atteint 35,0 millions \$ pour le trimestre en revue, soit une hausse de 18,4 millions \$ comparativement à l'année précédente et représentent 17,5 % des revenus d'ADM (19,6 % en 2021). Pour les neuf premiers mois de 2022, ces derniers se sont élevés à 83,1 millions \$, soit une augmentation de 40,6 millions \$ par rapport à la même période de 2021 et représentent 18,0 % des revenus totaux d'ADM (25,3 % en 2021).

L'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation ont été de 40,4 millions \$ pour le troisième trimestre de 2022, en hausse de 0,4 million \$ ou 1,0 % par rapport à la période correspondante de 2021. Au 30 septembre 2022, ces charges se sont établies à 118,4 millions \$ en baisse de 3,3 millions \$ ou 2,7 % par rapport à la période correspondante de 2021.

Les charges financières nettes totalisent 29,9 millions \$ pour les trois mois clos au 30 septembre 2022 en baisse de 3,5 millions \$ ou 10,3 % par rapport à la même période de 2021. Les charges financières nettes cumulées au 30 septembre 2022 totalisent 93,2 millions \$ comparativement à 98,7 millions \$ pour 2021, en baisse de 5,5 millions \$ ou 5,6 %. Cette variation s'explique principalement par la hausse des revenus d'intérêts sur les surplus de liquidités.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022, l'excédent des produits par rapport aux charges s'est chiffré à 37,9 millions \$ comparativement à une insuffisance des produits par rapport aux charges de 41,9 millions \$ pour le même trimestre de 2021, soit une hausse de 79,8 millions \$. Au 30 septembre 2022, l'excédent des produits par rapport aux charges était de 13,6 millions \$ comparativement à une insuffisance de 199,9 millions \$ par rapport à la même période en 2021.

Situation financière

La dette nette d'ADM au 30 septembre 2022 est de 2,32 milliards \$ comparativement à 2,45 milliards \$ au 31 décembre 2021; voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus d'informations.

Pour les années 2021 et 2022, ADM a obtenu le consentement des détenteurs d'obligations d'amender l'acte de fiducie-cadre permettant ainsi à ADM de se libérer temporairement de ses obligations de respecter ou de satisfaire aux exigences de certaines clauses restrictives de ce dernier. Cette exemption a été demandée en raison de l'incertitude entourant la durée de la baisse importante du trafic de passagers et des mouvements aériens résultant de la pandémie de COVID-19.

Mesures non conformes aux PCGR

ADM présente parfois des mesures financières n'ayant pas de sens prescrit par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), appelées des mesures non conformes aux PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés.

BAIIA

Le BAIIA est défini par ADM comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant charges financières, impôts, amortissement et dépréciation et quote-part des résultats d'une coentreprise. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Dette nette

La dette nette correspond à la différence entre le solde brut à payer des obligations à long terme, y compris les contrats de location, et le montant disponible dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que dans le fonds de réserve affecté au service de la dette.

Principales mesures financières

(en millions de dollars)	Troisième trimestre			Cumulé au 30 septembre		
	2022	2021	Variation (%)	2022	2021	Variation (%)
Produits	199,7	84,4	136,7	460,6	167,7	174,7
Charges d'exploitation	56,6	36,5	55,0	152,5	105,4	44,7
Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PERI)	13,0	8,8	47,1	33,9	27,9	21,3
Loyer à Transports Canada	22,0	7,8	184,1	49,2	14,6	238,1
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	40,4	40,0	1,0	118,4	121,7	(2,7)
Charges financières (nettes)	29,9	33,4	(10,3)	93,2	98,7	(5,6)
Total des charges	161,9	126,5	28,0	447,2	368,3	21,4
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant quote-part et impôts	37,8	(42,1)	189,8	13,4	(200,6)	106,7
Quote-part des résultats d'une coentreprise nets d'impôts	0,2	0,2	(32,3)	0,6	0,8	(26,6)
Impôts sur les résultats	(0,1)	-	500,0	(0,4)	(0,1)	271,0
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	37,9	(41,9)	190,4	13,6	(199,9)	106,8
BAIIA	108,1	31,3	245,5	225,0	19,8	1 035,4

(en milliards de dollars)	30 septembre 2022	31 décembre 2021	Variation (%)
Dette nette	2,32	2,45	(5,5)

Investissements en capital

Les investissements à YUL et à YMX en 2022 ont été financés par les activités d'exploitation.

(en millions de dollars)	Troisième trimestre			Cumulé au 30 septembre		
	2022	2021	Variation (%)	2022	2021	Variation (%)
Programme aéroportuaire						
Travaux réalisés	16,7	8,6	94,9	61,2	31,5	94,8
Subvention PIEA	(15,3)	-	100,0	(15,3)	-	100,0
Sous-total programme aéroportuaire	1,4	8,6	(83,2)	45,9	31,5	46,3
Station REM						
Travaux réalisés	14,6	5,3	176,5	42,5	12,7	233,6
Subvention PIEA	(9,8)	-	100,0	(26,0)	-	100,0
Sous-total Station REM	4,8	5,3	(9,4)	16,5	12,7	29,2
Total investissements en capital	6,2	13,9	(55,0)	62,4	44,2	41,3

Les variations en % dans les tableaux ci-dessus sont calculées avec les résultats en milliers.

Trafic de passagers

Pour le troisième trimestre de 2022, le trafic à YUL a totalisé 5,4 millions de passagers, une augmentation de 173,0 % par rapport à la même période en 2021. Les trois secteurs ont connu une hausse de trafic par rapport au troisième trimestre de 2021 : 272,1% pour le secteur international, 286,6% pour le secteur transfrontalier (États-Unis) et 74,1% pour le secteur domestique.

Pour le trimestre en revue, le trafic de passagers à YUL a atteint 89,4 % du niveau de trafic 2019 soit 93,1 % à l'international, 92,5 % au transfrontalier et 82,8 % au domestique.

Le trafic de passagers des neuf premiers mois de 2022 représente 74,0 % du trafic de la période correspondante de 2019, soit 76,8 % pour l'international, 71,3 % au transfrontalier et 72,1 % pour le domestique.

Trafic de passagers total *

Aéroports de Montréal					
(en milliers)	2022	2021	Variation 2022 vs 2021	2019	2022 en % de 2019
Janvier	606,3	215,5	+181,4 %	1 532,2	39,6 %
Février	623,2	111,0	+461,6 %	1 432,6	43,5 %
Mars	1 012,4	109,6	+823,6 %	1 712,6	59,1 %
Avril	1 130,5	119,0	+850,4 %	1 567,9	72,1 %
Mai	1 272,0	136,0	+835,3 %	1 603,2	79,3 %
Juin	1 590,8	220,4	+621,8 %	1 839,2	86,5 %
Juillet	1 885,1	525,4	+258,8 %	2 098,0	89,9 %
Août	1 879,2	768,8	+144,4 %	2 146,8	87,5 %
Septembre	1 638,5	685,1	+139,1 %	1 801,9	90,9 %
Total	11 638,0	2 890,8	+302,6 %	15 734,5	74,0 %

Note : Le trafic de passagers total inclut les passagers payants et non payants et les sommes sont calculées selon les chiffres détaillés en milliers.

Source : Aéroports de Montréal

La durabilité chez ADM

Au cours de ce trimestre, ADM a mis en place les initiatives suivantes afin de poursuivre son engagement sur la voie de la durabilité :

- L'amorce d'une consultation auprès de 13 groupes de parties prenantes dans le cadre d'une démarche de durabilité. Les réponses permettront de valider si les enjeux liés au développement durable identifiés lors de la consultation menée en 2019 doivent toujours être ceux priorités par ADM et ainsi, d'orienter la révision de ses plans d'action.
- La tenue d'un projet-pilote d'une durée de quatre mois à YMX Aérocité internationale de Mirabel sur l'utilisation du biodiesel dans les équipements d'entretien des terrains, permettant une réduction des émissions de GES à la hauteur de 8,7 tonnes de GES, soit l'équivalent de deux vols passagers aller-retour reliant Montréal à Toronto.
- L'adoption d'une directive à l'intention des concessionnaires et opérateurs de salons VIP de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau afin d'éliminer le plastique à usage unique, tels que les ustensiles, récipients alimentaires, gobelets et sacs. Cette directive s'implante dans le cadre des objectifs de développement durable d'ADM d'atteindre un taux de récupération de 70 % en 2025 et zéro déchet en 2030.

Pour en connaître davantage sur les actions d'ADM, visitez sa [plateforme d'indicateurs](#) en développement durable ou consultez [son rapport annuel 2021](#) dans lequel est présenté son tout premier Rapport de durabilité s'inspirant des normes GRI (Global Reporting Initiative).

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

- 30 -

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com